IL FAUT REVOIR LE PROJET DE DECRET DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE ET RETENIR UN SCENARIO DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VRAIMENT PROTECTEURS DES FRANÇAIS, DU CLIMAT ET DE L'INTERET NATIONAL.

Les Français attendent du gouvernement une politique énergétique qui :

1. Réduise le coût de l'électricité,
2. Sécurise l'approvisionnement et la stabilité du réseau,
3. Protège le climat, les paysages et l'environnement,
4. Favorise l'emploi, la réindustrialisation des territoires, l'équilibre de la balance commerciale et la souveraineté nationale.

Le projet de décret de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) publié par le gouvernent conduirait, s'il est adopté en l'état, à l'exact inverse de ces attentes.

Il prolonge les politiques qui ont affaibli la France depuis 30 ans, fait doubler le prix de l'électricité et gaspillé l'argent des Français dans des énergies intermittentes, qui ne produisent de l'électricité que quand il y a du vent ou du soleil, sans les protéger contre les risques de coupures.

Cette électricité se déverse sur le réseau quand il y en a déjà trop. Son prix de revente est souvent négatif et l'écart avec le prix garanti aux producteurs est payé par les Français, tandis qu'EDF doit ralentir ou même arrêter des réacteurs nucléaires, tout en continuant à en supporter presque tous les coûts.

Le puissant lobby d'intérêts privés qui défend les énergies intermittentes attaque sans scrupule l'énergie nucléaire sur ses coûts, sans prendre en compte que les nouveaux réacteurs dureront de 80 à 100 ans, seront fabriqués en France, avec très peu d'importations d'équipements, et produiront de l'électricité indépendamment du vent ou du soleil. Alors que pour les panneaux solaires et les éoliennes, les équipements essentiels sont importés et leur longévité est à peine de 15 à 20 ans avec d'énormes coûts cachés de raccordement et d'adaptation des réseaux.

Enfin ces énergies ont profondément bouleversé les territoires ruraux, la vie de leurs habitants, leur patrimoine historique et leur attrait touristique, sans aucune évaluation sérieuse de l'impact environnemental et économique qu'aurait l'accélération de leur développement.

La reconquête des savoirs perdus dans la filière nucléaire prendra du temps. Mais rien n'est impossible si cette filière est soutenue fermement par les pouvoirs publics, dans la durée, et avec une grande ambition industrielle. Elle deviendra même la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France :

- directement, par les centaines de milliers d'emplois très qualifiés qui seront créés ;
- indirectement, en attirant industries ou data centers qui ont besoin d'une électricité stable, à prix compétitif et prévisible, et aussi en exportant des réacteurs nucléaires civils dont le monde ne peut se passer pour atteindre la neutralité carbone.

Le projet de décret PPE conduirait, si on modélise tous les coûts du système électrique, à gaspiller plusieurs centaines de milliards d'euros d'ici 2035 et plus encore à l'horizon 2050, pour produire une électricité intermittente inutile, sans contribuer à diminuer les émissions de CO_2.

Investir les centaines de milliards économisés grâce à une meilleure PPE, dans la décarbonation des secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles, industrie, transports et tertiaire-logement, est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

C'est pourquoi nous tous, élus locaux, experts de l'énergie, associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, nous demandons :

1. **La suspension du projet de décret.**
2. **La mise à l'étude d'un scénario alternatif fondé sur des prévisions réalistes de la demande d'électricité – et pas notoirement surévaluées – donnant la priorité à la sobriété, aux énergies renouvelables pilotables, biogaz, pompes à chaleur, géothermie, au nucléaire et à l'hydraulique qui sont deux atouts majeurs de la France et qui lui permettent d'avoir d'ores-et-déjà une électricité décarbonée à hauteur de 95%.**
3. **L'arrêt des subventions et garanties de prix pour tous les nouveaux projets d'énergie intermittente, dans l'attente des conclusions de ces études.**

Beaucoup moins coûteux que celui du projet de PPE et plus sécurisant pour l'approvisionnement en électricité, un tel scénario permettrait de baisser le prix de l'électricité et de réaffecter plusieurs centaines de milliards d'Euros au financement des investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone, et pour l'effort de Défense Nationale.

SIGNATURES : Bernard Accoyer, président de PNC-France et ancien président de l'Assemblée nationale, Nicolas Bour, porte-parole du collectif Réseau Energies Terre&Mer RETM, Xavier Moreno, président du Cérémé,
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX